



RAPPORT D'ACTIVITE 2023

ETABLISSEMENT ET SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PAR LE TRAVAIL ADN

Mai 2024

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné au 31.12.2023	4
2.3. Projets menés en 2023.....	5
3. ACTIVITE	8
3.1. Activité.....	8
3.2. Admissions et sorties.....	8
3.3. Absences.....	9
4. DEMARCHE QUALITE.....	9
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	9
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	10
4.3. Démarche d'évaluation.....	11
5. RESSOURCES HUMAINES	11
5.1. ETP par établissement ou service	11
5.2. Mouvements du personnel	12
5.3. Développement des compétences	12
6. CONCLUSION	13



1. INTRODUCTION

Vous l'aurez sans doute noté en première page de ce rapport les ESAT ont vu leur dénomination évoluer pour passer d'une logique d'**Aide** à une logique d'**Accompagnement** par le travail. Cette transformation sémantique n'est pas neutre et s'inscrit dans un contexte qui vient conforter nos missions d'accompagnement dans une dynamique de trajectoire professionnelle au sein de l'ESAT, mais aussi vers le milieu ordinaire.

L'année 2023 a été marquée pour l'ESAT par une activité soutenue qui a engendré de bons résultats économiques. Cependant l'arrêt prévu de deux productions, l'une fin 2023 et l'autre début 2024, nous oblige à nous réinterroger sur nos activités et à penser une plus grande diversification, notamment vers des activités autres que la sous-traitance industrielle.

L'établissement a poursuivi la mise en place du plan de transformation des ESAT conformément au décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022, notamment en procédant à l'élection du délégué des travailleurs et en mettant en place l'instance mixte des conditions de travail. L'embauche d'une chargée de parcours professionnel venant asseoir la volonté de l'établissement de favoriser une dynamique de parcours pour les personnes à l'intérieur de l'ESAT et de fluidifier et sécuriser l'insertion de ceux dont le projet est d'aller en milieu ordinaire.

Ces démarches se sont inscrites parallèlement à la réécriture du projet d'établissement et à la mise à jour du règlement de fonctionnement de l'ESAT. La révision du livret d'accueil a été lancée et sa formalisation en méthode FALC est un objectif du premier semestre 2024.

2023 a été aussi marqué par plusieurs événements importants pour l'établissement comme les journées portes ouvertes, le tournage d'un reportage à la pension animalière de Persycat par la chaîne C8 et une intervention auprès des jeunes suivis par le SESSAD Projet pour présenter l'ESAT et ses différentes possibilités d'accompagnement professionnel.

Enfin, dans le cadre du projet de délocalisation du site d'Annecy, nous avons réalisé les démarches de pré-étude du projet pour élaborer le contrat de réservation qui devrait être signé entre l'association et le promoteur immobilier dans le courant du 1^{er} semestre 2024.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

2.1. Rappel des autorisations

ESAT ADN	
Date d'ouverture	16 octobre 1978
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	03 janvier 2017 pour 15 ans
Nombre de places autorisées – accueil permanent	95
Nombre de places autorisées – Place d'Accueil par le stage	1

L'ESAT est un établissement médico-social permettant aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent travailler, momentanément ou durablement, en milieu ordinaire de travail, d'exercer une **activité à caractère professionnel**. L'Etablissement offre aux travailleurs des possibilités d'activités diverses à caractère professionnel, ainsi qu'un **soutien médico-social et éducatif**, en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social. L'**intégration socio-professionnelle** des personnes handicapées est la préoccupation centrale de l'ESAT qui s'inscrit dans une démarche de parcours à l'intérieur de l'établissement, mais aussi vers le milieu ordinaire. En plus des activités à caractère professionnel, l'ESAT met en œuvre des actions d'entretien des connaissances, de maintien des acquis scolaires, d'activités physiques adaptées de maintien en santé, de formation professionnelle, ainsi que des actions d'accès à l'autonomie et d'implication dans la vie sociale.

Réparti sur trois sites (Annecy, Pers-Jussy et Ville La Grand), l'établissement propose des activités de **sous-traitance** (activités de montage, assemblage, conditionnement, câblerie, etc), des **prestations de services** qui consistent en de la gestion de courrier, de la bureautique, et, sur le site de **Pers-Jussy**, des activités de prise en charge d'animaux de compagnie au sein d'une pension animalière.

2.2. Public accompagné au 31.12.2023

ESAT ADN	
Nombre de personnes accompagnées	89
Nombre d'hommes	60
Nombre de femmes	29
Moyenne d'âge	38.64 ans
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	15
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	0
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	8
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	20



Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	5
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	14
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	63
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	3
Nombre de personnes cérébro-lésées	33
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	8
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	0

Les handicaps sont indiqués a titre principal et secondaire.

L'établissement accompagne principalement des personnes vivant avec une paralysie cérébrale, ou d'autres pathologies apparentées.

La paralysie cérébrale

La paralysie cérébrale représente 61.79 % des situations de handicap accompagnées par l'établissement. Elle résulte de lésions irréversibles survenues sur le cerveau du fœtus ou du nourrisson. Ces lésions provoquent un ensemble de troubles du mouvement ou de la posture, souvent accompagnés de difficultés cognitives ou sensorielles, qui durent toute la vie.

Les pathologies apparentées

Outre la paralysie cérébrale, les pathologies apparentées majoritaires au sein de l'ESAT sont, entre autres :

- Les séquelles d'accident vasculaire cérébral ou de traumatisme crânien
- Les myopathies et autres maladies neuromusculaires
- Les troubles spécifiques des apprentissages en lien avec un dysfonctionnement cérébral (dyspraxies, dysphasies etc.)

Dans le cadre des activités professionnelles cela impose une grande adaptation des processus de fabrication et des postes de travail. Ces pathologies sont également marquées par une grande fatigabilité et un besoin de travail à temps partiel fréquent.

2.3. Projets menés en 2023

Les activités professionnelles

En 2023, de manière générale, les commandes dans nos activités de sous-traitance ont été importantes, avec des hausses du volume d'activité pour la plupart de nos donneurs d'ordres. Nous avons dû faire face à des tensions fortes sur les approvisionnements ce qui nous a demandé de nous adapter pour répondre aux hausses brutales des commandes.



L'activité de la pension a également connu une très bonne activité en 2023 avec un taux d'occupation en hausse sur l'année.

Deux nouvelles démarches de mise à disposition en milieu ordinaire ont été accompagnées. La première, en juillet, pour un travailleur au sein d'une entreprise de vente de revêtement de sol pour de la gestion administrative. La seconde pour la CAF d'Annecy où 5 travailleurs se rendent en alternance pour assurer tous les matins la gestion du courrier. Un autre travailleur est toujours mis à disposition du service de gestion du parc automobile Alpysia.

L'accompagnement médico-social

Les activités de soutien :

L'équipe du Service d'Accompagnement au Travail propose aux travailleurs des activités de soutien qui visent à maintenir des acquis, à renforcer les compétences et à maintenir les travailleurs en santé par le biais d'activités sportives. L'évolution des besoins des travailleurs leur a demandé de revoir le projet de l'atelier transitoire pour le faire évoluer. Ainsi deux nouveaux dispositifs permettent de mieux répondre aux besoins :

Le dispositif tremplin qui doit favoriser l'acquisition de compétences professionnelles nouvelles dans des conditions adaptées pour réaliser ces apprentissages.

Un dispositif pour les travailleurs vieillissants ou fatigables ou qui montrent un mal-être au travail permettant de favoriser les conditions d'apaisement en proposant des activités visant à entretenir le bien-être à travers des activités adaptées comme le yoga, la relaxation, des histoires contées, etc.

Les prestations paramédicales :

Durant l'année 2023, les travailleurs ont pu bénéficier de séances de kinésithérapie, d'orthophonie, d'orthoptie, d'art-thérapie, au sein des locaux de l'ensemble de nos sites, proposées par des professionnels libéraux.

La formation :

En 2023, nous avons mis en place 6 actions de formation pour 31 travailleurs, de manière individuelle ou collective, en interne et aussi en externe. Ceci a représenté 413h de formation.



La participation des travailleurs :

3 réunions du Conseil de la Vie Sociale (CVS) ont eu lieu en 2023. La réécriture du Projet d'Etablissement de l'ESAT a été un des sujets importants traité par les membres du CVS durant l'année écoulée.

Le plan de transformation

Dans le cadre du plan de transformation des ESAT porté par le Secrétariat d'Etat des Personnes Handicapées depuis 2021, l'ESAT a mis en place, conformément au décret n°2022-1561 du 13 décembre 2022, le délégué des travailleurs et l'instance mixte des conditions de travail qui doivent renforcer le pouvoir d'agir des personnes en situation de handicap. L'embauche d'une chargée de parcours professionnel vient renforcer la dynamique de l'établissement en matière de parcours dans et à l'extérieur de l'ESAT.

Les événements de l'année :

Les portes ouvertes

En septembre, il y avait foule aux portes ouvertes de l'ESAT. Sur le site d'Annecy ce n'est pas moins de 80 visiteurs qui sont venus découvrir les activités de sous-traitance réalisées pour nos clients. A Pers-Jussy, une cinquantaine de personnes sont venues découvrir la pension et les productions des ateliers de Pers-Jussy et Ville-La-Grand.



Les animaux de la 8 à Pers-Jussy

Le 06 septembre, l'équipe de l'émission de la chaîne C8 « Les animaux de la 8 » est venue tourner un reportage à la pension animalière. Elodie Ageron la sympathique co-animatrice de l'émission et son équipe technique sont venues découvrir et mettre en avant le travail réalisé à PERSYCAT par les travailleurs et leurs monitrices.





3. ACTIVITE

3.1. Activité

ESAT ADN	
Nombre de places autorisées	95 + 1 place PAS
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	89
Nombres de journées prévisionnelles	24 000
Nombres de journées réalisées	19 614
Taux d'occupation	82 %

En 2023, on constate une baisse de 896 journées sur l'année. Ceci s'explique notamment par la situation du foyer d'hébergement ou des places ont été fermées sur Annecy par manque de ressources humaines ce qui n'a pas permis de faire entrer de nouveaux travailleurs internes. On constate également une forte baisse des demandes d'entrées à l'ESAT ADN depuis 2 années avec pour effet de ne pas avoir de liste d'attente.

3.2. Admissions et sorties

ESAT ADN	
Nombre d'admissions en 2023	4
Provenance domicile ou milieu ordinaire	4
Provenance établissement de santé	0
Provenance établissement médico-social	0
Provenance inconnue	0
Nombre de sorties en 2023	5
Décès	0
Hospitalisation	0
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	3
Réorientation vers un établissement médico-social	2
Motif inconnu	0

Il y a eu en 2023, 4 entrées et 5 sorties. 2 personnes ont bénéficié, en juillet, de places de foyer de vie au sein du foyer d'hébergement. Ceci, dans le cadre du dispositif dérogatoire mis en place par le Conseil Départemental avant l'ouverture de l'extension non importante du foyer de vie le Goéland. 3 personnes ont quitté l'établissement pour des raisons personnelles.



3.3. Absences

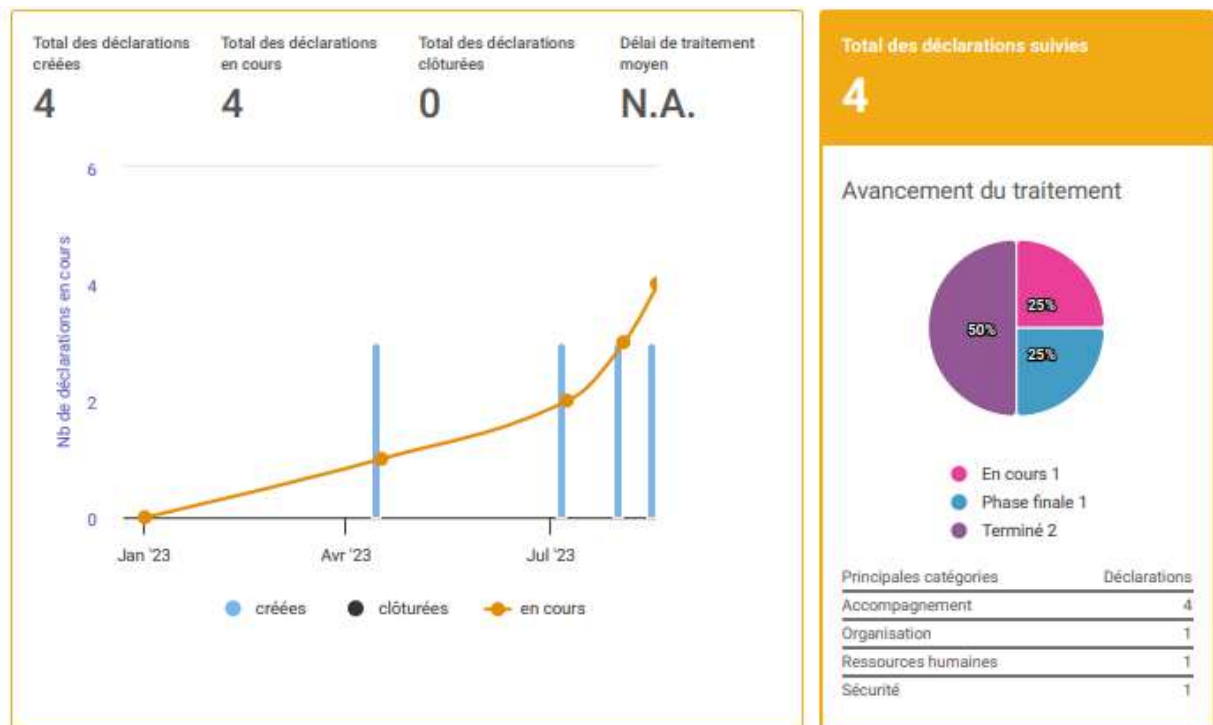
ESAT ADN	
Nombre de jours d'absences (hors congés payés)	2948
Maladie	2047
Autre motif d'absence	901

En 2023, 69.4 % des absences des travailleurs en situation de handicap de l'ESAT sont liées à de l'arrêt maladie. Les autres absences sont majoritairement liées à des convenances personnelles.

4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2023 :



Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices. Ce processus de déclaration est encore peu utilisé par les professionnels de l'ESAT. Une sensibilisation continue à cette démarche, concourant à la prévention des risques et à l'amélioration de la qualité, permettra d'accroître encore son utilisation. Le délai de traitement dépend des actions correctrices à entreprendre.



Plaintes et réclamations reçues en 2023 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le process mis en place n'a pas été mobilisé en 2023. La communication sur ce droit mérite d'être renforcée, tant auprès des travailleurs et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'action de l'ESAT témoigne des actualités et préoccupations de l'établissement : réforme des ESAT, reconstruction du site d'Annecy, adaptation de l'offre. Il est notamment alimenté par les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026 et les axes du projet d'établissement 2023-2027 dont le tableau ci-dessus liste les fiches actions qui concernent directement l'établissement. D'autres axes d'amélioration peuvent être identifiés notamment grâce à l'analyse des évènements indésirables et des réclamations ainsi qu'à l'issue des évaluations.

Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
>> FA CPOM 1.2 : Adapter l'offre d'emploi et de formation professionnelle 																				
>> FA PE ESAT 2 : Mener la reconstruction de l'ESAT, site d'Annecy 																				
>> FA PE ESAT 1 : Adapter les activités de soutien pour répondre aux attentes et besoins des travailleurs 																				
>> FA PE ESAT 3 : Mettre en œuvre la réforme des ESAT 																				



4.3. Démarche d'évaluation

L'ESAT ADN est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des travailleurs mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, l'ESAT ADN est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS positionne l'évaluation de l'ESAT ADN au 1^{er} semestre 2025. L'ESAT procèdera auparavant à une auto-évaluation, notamment sur le circuit du médicament.

ESAT ADN	
Dernière évaluation interne (date du rapport)	Juillet 2013
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Mai 2014
Date de l'évaluation HAS (prévisionnelle)	1 ^{er} semestre 2025

Par ailleurs, depuis 1998, l'ESAT ADN est certifié ISO 9001 pour sa partie production. Dans ce cadre, son organisation, ses processus de fabrication et ses produits répondent au plus haut niveau d'exigence en termes de qualité.

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement ou service

ESAT ADN	Budget ETP 25.44 + 8% intérim
Nombre d'ETP en 2023	
CDI	24.13
CDD	0.66
Intérim	1.21
Autres	0
ETP vacants	1.48

Dans le contexte des ESAT, la gestion des ressources humaines est d'une importance cruciale pour garantir le bien-être des travailleurs en situation de handicap et assurer la pérennité des activités.



En 2023, l'équipe est relativement stable, principalement constituée de postes en CDI. Les emplois précaires (CDD/Intérim) sont sous-représentés, ce qui contribue à renforcer le sentiment de sécurité et de stabilité parmi les travailleurs. Néanmoins, les absences ne sont pas toujours remplacées.

Bien que tous les postes n'aient pas été reconstitués, le besoin en personnel est évalué régulièrement et les postes sont réaffectés de manière stratégique pour répondre aux exigences opérationnelles tout en assurant le bien-être des travailleurs et la qualité des services.

5.2. Mouvements du personnel

ETABLISSEMENT 1	
Nombre d'embauches en 2023 (en nb de personne)	
CDI	3
CDD	3
Intérim (Nb de pers.étant intervenu au moins 1x dans l'année)	48
Nombre de fins de contrats en 2023 (en nb de personne)	
Démission	1
Départ en retraite	0
Autres motifs de départ	8 (fin cdd)
Taux global d'absentéisme	5.27

Il est observé qu'il y a relativement peu de mouvements de personnel, peu de départs et autant d'arrivées. Le recours à du personnel intérimaire permet de pallier l'absentéisme lorsque nécessaire. Cette stabilité des équipes a été bénéfique pour garantir la continuité des services et favoriser un environnement de travail sécurisé pour les travailleurs en situation de handicap

5.3. Développement des compétences

ETABLISSEMENT 1	
Formations individuelles – Nb d'actions	3
Formations individuelles – Nb de salariés formés	3
Formations collectives – Nb d'actions	10
Formations collectives – Nb de salariés formés	23
Nombre total d'heures de formation	596
Nombre de stagiaires accueillis	5



La formation revêt une importance capitale à la fois pour le développement des compétences des professionnels et en tant qu'outil de fidélisation

En proposant des opportunités de formation continue, nous donnons aux employés la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences et de se perfectionner dans leur domaine d'activité. Par conséquent, la formation représente un investissement crucial pour garantir la qualité des pratiques professionnelles, relever les défis liés au recrutement et à la fidélisation, et assurer la satisfaction à la fois des professionnels et des travailleurs des ESAT

6. CONCLUSION

Pour l'ESAT ADN, 2023 a été une année riche, notamment marquée par d'importantes modifications du cadre législatif qui visent à faciliter l'intégration des travailleurs en situation de handicap qui le souhaitent dans le milieu ordinaire et à renforcer leurs droits et leur pouvoir d'agir. Pleinement mobilisé dans ce plan de transformation depuis 2021, l'ESAT ADN adapte son accompagnement pour permettre aux travailleurs de bénéficier de l'ensemble des nouvelles mesures proposées.

Une activité de travail soutenue tout au long de l'année nous a permis de réaliser des bénéfices. Ceux-ci seront indispensables pour financer les projets à venir, notamment la construction de nouveaux locaux pour Annecy qui doivent nous permettre de développer de nouveaux marchés.

Parallèlement, un travail d'adaptation de l'offre d'accompagnement pour mieux répondre aux besoins des travailleurs les plus en difficulté, doit nous permettre de maintenir le plus longtemps possible, dans de bonnes conditions, des personnes qui souhaitent poursuivre leur activité professionnelle à l'ESAT.

En 2024 nous devons :

- Finaliser notre projet de construction et lancer les travaux avec l'objectif de s'installer mi 2026 dans de nouveaux locaux plus grands, modernes et fonctionnels.
- Poursuivre le déploiement de l'ensemble des mesures du plan de transformation pour favoriser, autant que possible, l'accès au milieu ordinaire sous toutes ses formes.
- Relancer une campagne de recherche de marchés pour compenser l'arrêt de productions et garantir une activité régulière à nos travailleurs.

Tout ceci ne serait bien évidemment pas possible sans l'implication de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire de l'ESAT. Je les remercie très chaleureusement pour leur implication et l'attention quotidienne portée à la qualité de l'accompagnement des travailleurs et à la réussite de nos objectifs.